



Compte rendu CSE du 15 Décembre 2022

1) Politique sociale, conditions de travail et emploi en CEBPL :

Vos élus avaient demandé en septembre dernier une expertise sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi en CEBPL. Le cabinet Syndex est venu nous présenter son rapport de 102 pages.

Que dire sinon qu'à l'Ouest rien de nouveau puisque comme à son habitude, la Direction n'a pas pris la peine de suivre les préconisations des élus au CSE.

Si la CEBPL vise tous les podiums nationaux en ce qui concerne les ventes de produits et autres crédits, elle se traîne en fin de classement pour les rémunérations. Elle tente de compenser ce retard avec la part variable, des promotions et des augmentations individuelles (au lieu d'augmentations générales). Il en résulte un taux de démission très important et des difficultés toujours croissantes pour recruter et fidéliser les nouveaux entrants. Vos élus ont émis un avis négatif sur les trois items, avis que la direction n'a pas digéré puisqu'elle s'est dite indignée du manque de reconnaissance du travail des équipes du siège. Bien évidemment, à aucun moment vos élus n'ont critiqué ce travail, mais plutôt les décisions de l'entreprise. La Direction a tenté une fois de plus de nous faire culpabiliser sur l'émission de notre avis mais comme d'habitude n'a pas réussi.

2) La simplification et clarification des espaces délégués :

La direction va valoriser la montée en compétences en adaptant les délégations :

finis les plafonds de remises par trimestre; vous serez globalement libres de gérer les remises, mais avec discernement. En gros, vous ne serez pas embêtés si vos remises concernent un client rapportant un gros PNB à la caisse.

Durant l'entretien d'appréciation, les délégations seront discutées avec le salarié. Le suivi se fera toutes les semaines comme aujourd'hui !

Accès via BDD store pour connaître nos délégations. Chaque manager va gérer comme il le souhaite, nous assure M Pavageau.

3) Les fermetures hivernales d'agences :

En 2021, 25 agences avaient été fermées. En 2022, 17 agences seront fermées en fin d'année par manque d'effectif et non pour un problème de chauffage ! De toute façon maintenant nous avons une doudoune.



4) Déploiement des PC portables pour le réseau BDD



Tous les salariés (stagiaires et alternants compris) en agence auront un ordinateur portable d'ici 2024. Les PC fixes seront supprimés et seront remplacés par une base. Un casque sans fil sera fourni. Les élus signalent à la direction que certains casques sans fil ne tiennent pas la charge. La direction va vérifier. Prix d'un PC portable : 1400 euros ! Durée de vie ? la CEBPL les garde 3 ans et travaille à les faire durer 4 ans.

Vos représentants au CSE : Benoit BRIER, Marie-Laure CRENN, Philippe LAFOURCADE, Fabienne LETHEREAU, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Agnès PERRAUT, Frédéric ROIGNANT, Loïc STEPHAN, Valérie RAULT, Arnaud le POGAM.